



Fédération Française Athlétisme

COMMISSION NATIONALE DES COURSES HORS STADE

RAPPORT ARBITRAGE DE COURSES SUR ROUTE

Mise à jour 2017

Diffusion :	Organisateur	C.D.C.H.S	CRCHS	CNCHS - F.F.A	rapports.hs@athle.fr
-------------	--------------	-----------	-------	---------------	----------------------

Rédigé par :	TERRIBLE Thierry
Qualification :	JHS Fédéral
Adresse :	

Date :	
N° Licence :	712788
Email :	
Tél. :	03 84 275 281
Portable :	

NOM DE LA COURSE :	SEMI-MARATHON DE MONTEAU		
LIEU :	MONTEAU	Date :	29/04/2018
LIGUE :	BFC	Département :	89
		N° certificat de mesurage :	BOU089/06472/2015

Label	Type d'épreuve	
International	Circuit	<input checked="" type="checkbox"/>
National	Ville à ville	<input type="checkbox"/>
Régional	Par étapes	<input type="checkbox"/>
Départemental	Autres	<input type="checkbox"/>

Distance de l'épreuve :	21 100 m
Nombre de classés	585

Distance départ - arrivée :	43,71 m soit 0.21%
Dénivelé départ - arrivée :	m m Soit 0 m / km

Conditions atmosphériques : Couvert et soleil

Température : Départ : 11 °C Arrivée : 12 °C

ORGANISATION DE LA COURSE :	
Adresse :	AJ MONTEAU
Tél. :	06 08 55 66 07
E-mail :	dacrene@orange.fr
Nom du directeur de la course :	Crené Daniel
Fax :	

COMPOSITION DU JURY :
VOIR FEUILLE ANNEXE JOINTE

ANIMATION & MEDIAS :
Speaker (nom et Qualification) MATHIEU Pierre
Télévisions, radios, presse écrite, autres (à détailler ...) : L'Yonne républicaine.
Presse locale
Véhicules mis à leur disposition : Non (pas en suivi des coureurs)

SERVICE D'ORDRE ET DE SECURITE :		SERVICE SANITAIRE :	
Police	Oui	Médecins	sur place
Signaleurs	Oui	Secouristes + Ambulance	Oui
Voiture ouvreuse	Oui	Kinésithérapeutes	Oui
Circulation bloquée	En partie	Stands de récupération	Non
Protection des coureurs	Oui	Podologue	Non

REGULARITE DE L'EPREUVE :

Mrs **TERRIBLE Thierry**

Officiels - Juges Arbitres de CHS attestent que :

Les athlètes ont effectué le parcours décrit au certificat de mesurage dans son intégralité
Les points de départ et d'arrivée ont été respectés.
Le balisage du parcours mis en place par l'organisateur respectait strictement les indications Restrictives mentionnées au certificat de mesurage.
Les concurrents ont été suivis en permanence par un jury mobile et ont respecté les règlements.

Dossier de mesurage N° : **BOU089/06472/2015** Nom des mesureurs :

Remarques de l'officiel :

Rien a signaler



Signature :

TEMPS DE PASSAGE CHRONOMETRES ET CERTIFIES PAR L'OFFICIEL :

Record de l'épreuve :	Oui	Non	Record de France :	Oui	Non
Meilleure Performance Réalisée en France :					
Kil 1 : 595 3'10, 492					
Kil 3 : 595 9'39, 492 9'57					
Kil 4: 595 12'52					
Kil 5: 595 16'10, 492 16'42, Groupe 18'03. 1F n°2 19'51, 2F n°1 20'02					
Kil 10: 595 32'37, 492 33'46 1F & 2F n°2&1 40'08					
Kil 17: 595 55'58, 492 57'58					

CHRONOMETRAGE DE L'EPREUVE :

Nom de la Société : YAKA EVENTS	Type de chronométrage : A puce sous dossard
YAKA EVENTS 32 Rue de Lyon 71000 Mâcon 03 45 87 99 23 Email: chrono@yaka-events.com site: www.yaka-events.com	

RESULTATS / SERVICE INFORMATIQUE :

Résultats conformes aux relevés du juge arbitre.
Correction d'une seconde sur le temps du premier : 1h09'44 temps officiel du premier.
Concernant le championnat de BFC : Les classements doivent être mieux gérés avec le fichier de l'organisateur. :
Les coureurs doivent être répertoriés la vielle. L'inscription à la course n'est pas systématiquement une inscription au championnat pour les licences compétition. (Se référer au cahier des charges CRCHS).
Ainsi, après vérification des types de licence et nationalité etc... Les coureurs participants au championnat doivent être identifiables par une colonne spécifique dans le traitement des données. Ainsi l'extraction des classements est automatique et sans faille.
Erreur de licence loisirs dans le classement V3 M. Le classement final sera corrigé.
3 coureurs disqualifié de championnat BFC pour non port du maillot de club. : Dossards : 677, 669, 385

CONTROLE ANTI-DOPAGE :	OUI	NON
Nombre d'Athlètes contrôlés :		
Nom du délégué :		
Salles prévues	OUI - NON	Personnel prévu OUI - NON
Remarque :	Dispositif en place	

MANAGERS :

Nom : **Non Applicable**

DOSSARDS :	Autre procédé :
Tyvek, feutrine, plastique, carton	
Conforme à la réglementation :	Oui
Dossards hommes distincts des dossards femmes	Oui

PARCOURS :	OUI	NON	JUSTIFIER
L'officiel Juge Arbitre a-t-il eu en sa possession un dossier complet de mesurage	X		
Repérage du circuit préalablement à l'épreuve	X		
Identification précise des repères départ et arrivée	X		
Type de véhicule mis à disposition de l'officiel pour juger la course	Moto		
Contrôle de la course en intégralité	X		
Points de contrôle intermédiaires	X		
Fréquence des points de contrôle intermédiaires	X		

ORGANISATION DU DEPART :	OUI	NON	JUSTIFIER
Signalisation du lieu de départ pour les coureurs	X		
Tapis au départ		X	
Longueur de l'artère de départ avant le premier virage	X		
Aire de départ suffisamment large	X		
Ligne tracée au sol en respect du repère de mesurage	X		
Sas réservé à l'élite	X		
Maintien des coureurs sur la ligne de départ	X		
Moyen de maintien des coureurs (corde ; élastique ; filet ; autres)	Corde		
Signal de départ (pistolet ; canon ; autres)	Pistolet		
Respect de l'horaire de départ	X		
Maintien du public par barriérage de l'aire de départ avant et après la ligne	X		
La ligne de départ a-t-elle été respectée par l'ensemble des coureurs	X		

REMARQUE

L'identification au préalable des coureurs voulant participer au championnat BFC permettrait de les placer dans le sas Elite (pastille rouge d'accès au sas Elite). Ce SAS pourrait être ainsi plus grand. Le restant du peloton peut être collé au sas élite au moment du départ.

RESPECT DU PARCOURS :	OUI	NON	JUSTIFIER
Respect intégral du dossier de mesurage	X		
Balisage suffisant ; fermeture du parcours	X		
Fléchage correct	X		

INFRACTIONS CONSTATEES :

NON

ORGANISATION DE L'ARRIVEE :	OUI	NON	JUSTIFIER
Longueur de l'artère d'arrivée suffisamment longue	X		
Ligne tracée au sol en respect du repère de mesurage indiqué dans le dossier de mesurage	X		
Nombre de couloirs	1		
Maintien du public par barriérage de l'aire d'arrivée avant et après la ligne	X		
Installation des postes de chronométrage en regard de la ligne d'arrivée	X		
Mode de chronométrage °	A puce		
Temps publiés par l'organisation conforme aux temps relevés par l'officiel	X		

INFRACTIONS CONSTATEES :

Les secours sont centralisés à l'arrivée. Un déploiement d'un binôme secours sur le parcours ne serait peut-être pas inutile. Au point le plus loin par exemple.

RAVITAILLEMENT & EPONGEAGE :	OUI	NON	JUSTIFIER
Emplacements conformes à la réglementation	X		
Ravitaillements suffisants	X		
Epongeage conforme	X		
REMARQUE :			
RAS			

RESULTATS :	OUI	NON	JUSTIFIER
Imprimés conformes à la réglementation	X		
Temps réel arrondi à la seconde supérieure		X	
Affichage du temps officiel et du temps réel		X	Tps officiel uniquement
Publication des N° de licences FFA	X		
Affichage rapide	X		
Information rapide par l'animateur	X		
Résultats chargés sous 48h sur Si-FFA conforme à ce qu'on a validé	X		
Jury chargé sur SIFFA	X		
REMARQUE :			
RAS			

CEREMONIE DE REMISE DE COUPES :	OUI	NON	JUSTIFIER
De bonne tenue	X		
Bon déroulement général	X		
REMARQUE :			
RAS			

HANDISPORTS :	OUI	NON	JUSTIFIER
Acceptés par l'organisateur	X		
Si oui, respect du départ anticipé	X		Fauteuil uniquement
Fermeture du parcours ; respect de la sécurité	X		
Respect de la réglementation (Classement séparé)	X		Manque séparation classement fauteuil/debout

JOELETTES :	OUI	NON
Les Joélettes sont parties derrière, une puce a été affectée au siège uniquement et des dossards réservés pour les 6 porteurs		

PERFORMANCES REALISEES					
IA	IB	N1	N2	N3	N4

NATIONS REPRESENTEES	NOMBRE
Nombre de nationalité dans les 100 premiers hommes et 50 premières femmes (pour labels Internationaux)	N/A
	N/A

EPREUVES SIMULTANÉES :	OUI	NON	JUSTIFIER
Si un relais a eu lieu, le départ a-t' il été décalé			De combien : N/A

APPRECIATIONS DE L'OFFICIEL :	Très bien	Bien	A améliorer	Observations
Accueil des officiels par l'organisateur	X			
Conditions de travail de l'officiel	X			
Service d'ordre et de sécurité	X			
Service sanitaire	X			
Distribution des dossards	X			
Nature des dossards	X			
Organisation du Départ	X			
Déroulement de la Course	X			
Organisation de l'Arrivée	X			
Ravitaillement – Epongeage	X			
Handisports		X		
Résultats			X	

INCIDENTS A SIGNALER – APPRECIATION GENERALE DU JUGE ARBITRE		
<p>Belle organisation et belle compétition. Bravo à tous les bénévoles qui font leur mission toujours avec le sourire. Les quelques points à améliorer ne remettent en rien le label bien respecté. Pas d'incident grave coté secours. Pas d'intervention sur le parcours à ma connaissance. Grand merci pour l'accueil.</p>		
Avis sur le label :	"A reconduire"	OUI NON
	"Label supérieur"	OUI NON

Date :
1/05/2018

Nom, Prénom et Qualification :
TERRIBLE Thierry JHS

SIGNATURE :

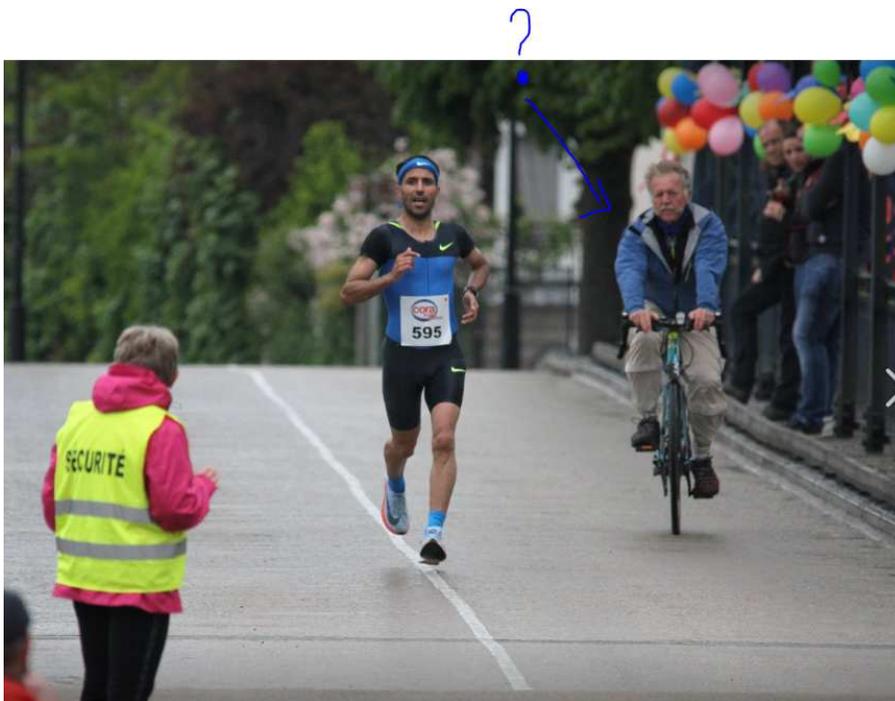


ANNEXE AU RAPPORT D'ARBITRAGE

DEROULEMENT de l'épreuve :

L'épreuve est partie sans soucis à l'heure convenue. Le dossard 595 (vainqueur) parti pour respecter son engagement de 1h09 environ, a pris la tête de la course dès les premiers hectomètres afin de courir sur à l'allure. Il a été suivi dans le premier Km par le dossard 492 (2^{ème} au final) mais il a ensuite, petit à petit, décroché du premier. L'écart n'a fait ensuite que de grandir, ces deux coureurs ont fait la distance en solitaire. Un groupe d'une vingtaine de coureurs poursuivants s'est formé pendant le premier 10Km pour ensuite se disperser en plusieurs groupes de 3 à 7 personnes. L'arrivée a vu défilé les coureurs, globalement dans l'ordre des classements constaté lors des points de contrôle. Certains cédant quelques places au classement. Chez les femmes le duel entre les dossards 1 et 2 (vainqueur) a duré tout au long du semi. Le dossard 1 distancé dans le premiers kilomètres, a fait la jonction pour un temps avec la femme de tête (n°2) pour ensuite tout de même terminée au passage de la ligne.

Pas d'incident majeur. Départ anticipé de l'handisport en fauteuil. Le dépassement avec le peloton est géré. Joëlette à l'arrière du peloton. Plusieurs accompagnateurs à vélo ont été averti de quitter le parcours sous peine de disqualification du coureur.



Doit être arrêté ?

Public dense par endroits. Sécurité assurée. Encadrement et bénévoles bien placés.

Jury



Fédération Française Athlétisme

COMMISSION NATIONALE DES COURSES HORS STADE

Jury des épreuves à Label International, National et Régional

Nom compétition: 25ème SEMI-MARATHON de MONETAU
lieu: 89470 MONETAU ligue: BOURGOGNE
Date format xx/xx/xxxx: 29/04/2018 département: YONNE

**A Renvoyer 8 jours avant l'épreuve à votre CRCHS, avec copie aux officiels Juges arbitres de l'épreuve.
Joindre aux résultats pour chargement sur Siffa.**

Licence	Nom	Prenom	Fonction	Sous domaine	Diplôme
	CRENE	Daniel	Directeur de compétition		
	TERRIBLE	Thierry	Juge Arbitre Hors Stade		HSF
	BOULLE	Christian	Chronometreur		CHR
	MANNEVY	Michel	Chronometreur		CHR
	TERRIER	Jean-Raymond	Starters		STD
	PERRIN	Aline	Responsable départ		DD
	PIMOLLE	Annie	Responsable arrivée		
	DESMOTTES	Béatrice	Déléguee anti dopage		
	PIMOLLE	Charles	Escorte Contrôle anti dopage		
	MARLIN	Claude	Escorte Contrôle anti dopage		CAD
	MARLIN	Claudette	Escorte Contrôle anti dopage		
	MATHIEU	Pierre	Animation		
	BUTON	Francine	saisie informatique		
	Sté YAKA		Dossards avec puces et		
			Classements		